



CERTIFICAT

B - 9063 - FD - version 12

Valable à partir du 22/09/2025

Ce certificat reste valable aussi longtemps que le present reglement est respecté.

Nous certifions que la firme

Bemac SA Avenue du Progrès, 28 4432 Ans

délivre les services d'études, de calculs, de conceptions, de réalisations, de vérifications, de maintenances, de réparations d'installations et de service après-vente en tant qu'

Entreprise spécialisée comme installateur de systèmes automatiques de détection incendie

La certification est délivrée sur base du le règlement général de la marque BOSEC: Clauses administratives et juridiques; Règles de certification Services (2025.02.07).

Ce certificat est délivré aux conditions définies par le comité de la marque BOSEC et ANPI signé au nom de ANPI Louvain-la-Neuve, le 22 septembre 2025

> Marie Majerus Certification Manager

asbl **ANPI** vzw - Association Nationale pour la Protection contre l'Incendie et l'Intrusion Parc scientifique Fleming - Granbonpré 1 B-1348 Louvain-La-Neuve







ANNEXE AU CERTIFICAT BOSEC

B - 9063 - FD - version 12

Valable à partir du 22/09/2025

Le certificat délivré à la firme

Bemac SA Avenue du Progrès, 28 4432 Ans

tient compte des conditions qui imposent que la firme dispose d'experts:

BONNARENS Kristof CONTI Joseph COULON Vincent CRUTZEN Roger DECK Michaël ESCARMELLE Johann FASBINDER-THOMAS Serge GIANNOTTA Antonio JACQUET Laurent LAMPE Olivier LEFEBVRE Arnaud LEKEU Raphaël MARICOU Kevin MARTINEZ YZAMORA Alexandre MONSEUR Henri NICAISE Frédéric

Cette annexe fait partie intégrante du certificat d'installateur

Ce certificat est délivré aux conditions définies par le comité de la marque BOSEC et ANPI signé au nom de ANPI Louvain-la-Neuve, le 22 septembre 2025

> Marie Majerus Certification Manager

asbl **ANPI** vzw - Association Nationale pour la Protection contre l'Incendie et l'Intrusion Parc scientifique Fleming - Granbonpré 1 B-1348 Louvain-La-Neuve

